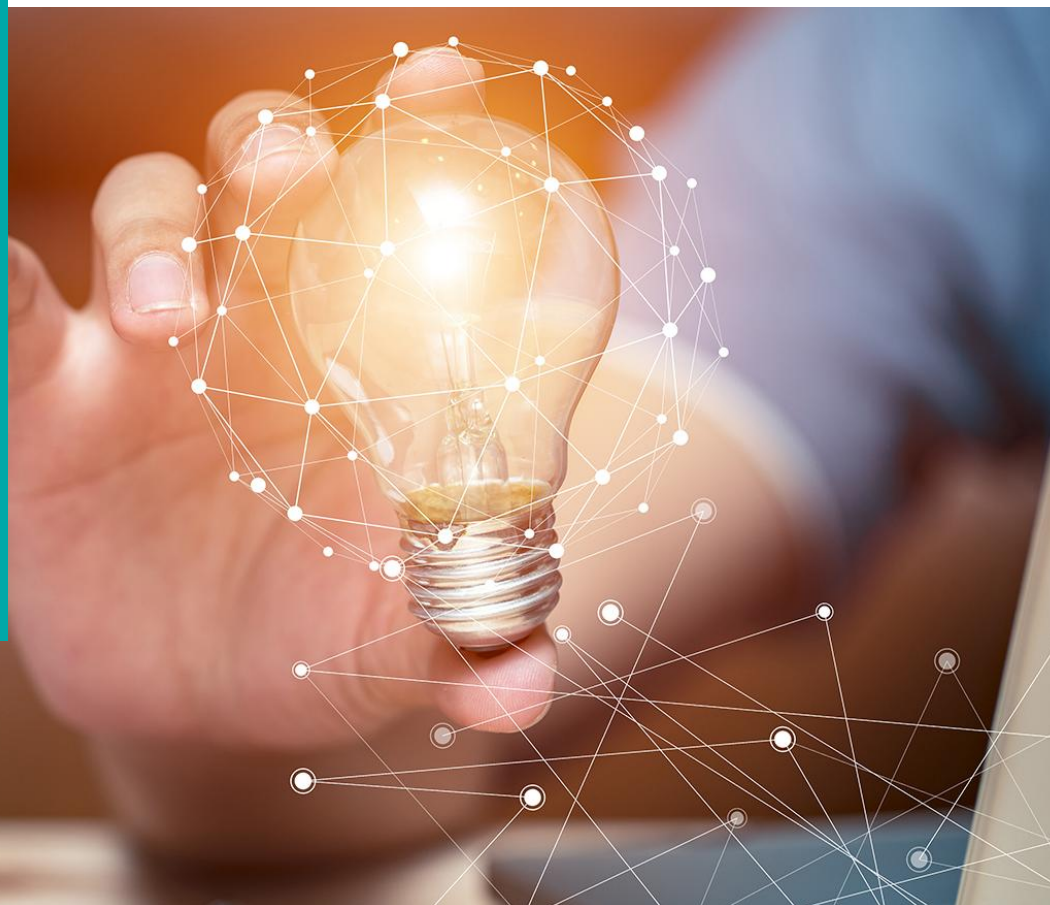


Bien utiliser l'IA au quotidien

Olivier Bonnin

Garance Mathias



Crédit : GETTY

Les intervenants



Olivier BONNIN
Expert-comptable



Garance Mathias
Avocate Associée
Mathias Avocats



Programme

Utilisez l'IA en pleine connaissance des enjeux réglementaires



IA et secret professionnel



IA Act : quelles implications



RGPD, quelles conséquences ?



Applications pratiques

Qui a déjà fait cela ?

Vous avez chargé des données client dans ChatGPT et avez eu un doute sur votre maîtrise des enjeux

01

Qui se reconnaît ?

Vous avez un assistant IA
avec une brique IA intégrée
qui rejoint vos réunions
et transcrit.

03

Qui se reconnaît ?

Vous utilisez un logiciel comptable
avec une **brique IA** intégrée
et vous avez lu les **CGU**

03

Qui se reconnaît ?

3 questions qui révèlent des questions de responsabilité professionnelle.

Pas dans cinq ans... maintenant.

IA et secret professionnel

Deux obligations encadrent l'usage d'informations professionnelles dans les outils d'IA.

Secret professionnel

Art. 21 — Ordonnance de 1945

« Les experts comptables, les salariés mentionnés à l'article 83 ter et à l'article 83 quater, les experts comptables stagiaires et les professionnels autorisés à exercer partiellement l'activité d'expertise comptable sont tenus au secret professionnel. »

Devoir de discrétion

Art. 147 — Code de déontologie

« Sans préjudice de l'obligation au secret professionnel, les personnes mentionnées à l'article 141 sont soumises à un devoir de discrétion dans l'utilisation de toutes les informations dont elles ont connaissance dans le cadre de leur activité. »

À retenir : l'information transmise à une IA reste soumise aux obligations professionnelles.

IA et secret professionnel

Sécuriser l'exercice professionnel

Enjeux IA : 4 points de vigilance

01 Traitement de la donnée

Entrer des données dans un LLM c'est les divulguer à un tiers qui va les stocker sur ses serveurs.

02 Territorialité

Les données hébergées sur les serveurs américains ne respectent pas le RGPD

03 Entraînement des modèles

La plupart des fournisseurs utilisent les données collectées lors de vos usages pour entraîner leurs modèles.

04 L'associé répond des usages de ses collaborateurs

La sensibilisation des collaborateurs aux enjeux en matière de secret professionnel est primordiale pour éviter des comportements à risques pour le cabinet.

IA : quels risques ? (1/2)

Type de risques	Enjeux
Gouvernance de l'IA	Complexification de la gouvernance numérique, recours à des solutions non contrôlées, risques de dépendance, pratiques disparates et méconnues, etc.
Juridique	Non-conformité au RGPD, RIA, Code de la PI, contentieux et sanctions.
Droits fondamentaux, confidentialité et vie privée	Exploitation massive de données, violations de données, reproduction de biais, etc.
Cybersécurité	Mauvaise gestion des accès, les systèmes d'IA (SIA) comme nouvelles cibles d'attaques, IA utilisée comme levier d'attaques, etc.

IA : quels risques ? (2/2)

Type de risques	Enjeux
Qualité des résultats	Désinformation, biais, données obsolètes, manque d'explicabilité, surreprésentation des données anglosaxonnes, variabilité, non explicabilité, etc.
Impacts environnementaux	Surconsommation énergétique de l'IA
Conditions de travail et impacts sociétaux	Confiance excessive, exploitation de biais cognitifs, fracture numérique accrue, perte de sens et d'intérêt, dépendance, perte d'esprit critique, etc.



Le règlement européen sur l'IA (RIA)

[Consulter le
règlement](#)

GRAND
JOURNAL
DE L'INNOVATION

Premier règlement consacré à l'IA [publié le 12 juillet 2024](#) au Journal officiel de l'Union européenne.

Le règlement européen sur l'IA (RIA / AI Act) s'inscrit dans un ensemble de mesures politiques visant à soutenir le développement d'une IA **digne de confiance**, qui comprend également le [paquet sur l'innovation en matière d'IA](#) (pour le PME et start-up) et le [plan coordonné sur l'IA](#).

Objectifs poursuivis :

- Fournir des **règles claires et uniformes** concernant les utilisations spécifiques de l'IA dans l'UE à partir d'une **approche fondée sur les risques**.
- **Promouvoir l'adoption d'une intelligence artificielle (IA) axée sur l'humain et digne de confiance**, tout en garantissant un **niveau élevé de protection de la santé, de la sécurité et des droits fondamentaux** (art. 1, RIA).



EU AI Act



GRANDE
JOURNÉE
DE L'INNOVATION

Le RGPD et l'AI Act définissent tous deux des régimes de responsabilité, de gouvernance et de surveillance.

➤ Des objectifs réglementaires distincts

Le RGPD vise principalement à protéger les données à caractère personnel et ne fait pas explicitement référence à des applications technologiques spécifiques, telles que l'IA.

⚠ Pour rappel, il s'applique chaque fois qu'un traitement de données à caractère personnel est mis en œuvre, au moyen de l'IA ou non, par une entité établie au sein de l'Union européenne ou par une entité établie dans un pays tiers suivant les conditions définies par l'article 3, paragraphe 2 du RGPD.

L'AI Act reconnaît que l'utilisation de l'IA suscite des préoccupations éthiques et sociétales plus larges, qui dépassent le cadre du RGPD.

L'AI Act vise à créer un cadre réglementaire adapté à l'évolution de ces technologies et à promouvoir l'innovation responsable en matière d'IA dans l'Union européenne, tout en respectant les droits et valeurs fondamentaux de celle-ci.

Focus sur la conformité au RGPD : bonnes pratiques définies par la CNIL

- ✓ Déterminer le **régime juridique applicable**
- ✓ Définir une **finalité**
- ✓ Déterminer la **qualification juridique des fournisseurs de systèmes d'IA**
- ✓ Définir la **base légale** du traitement
- ✓ Déterminer les modalités de **collecte** ou de **réutilisation des données**
- ✓ Réaliser une **analyse d'impact** si nécessaire
- ✓ Tenir compte de la **protection des données** dans la **conception du système**
- ✓ Tenir compte de la protection des données **dans la collecte** et la **gestion des données**
- ✓ Mobiliser la base légale de **l'intérêt légitime** pour développer un système d'IA
- ✓ **Inform**er les personnes concernées
- ✓ Respecter et faciliter **l'exercice des droits des personnes concernées**
- ✓ **Annoter** les données
- ✓ Garantir la **sécurité** du développement d'un système d'IA

Faut-il laisser une IA enregistrer et synthétiser nos réunions ?



01 Consentement

Qui informe les participants et recueille leur accord ?

02 Confidentialité

Quelles informations ne doivent jamais être enregistrées ?

03 Valeur métier

Qu'attend-on vraiment : verbatim, compte rendu ou actions ?



Applications pratiques

Veille réglementaire en interne ou en externe ?



01 Sensibilité

Utilisation présentant un
risque maîtrisé ou important ?

02 Transparence

Mention de la veille effectuée
au travers d'un outil IA ?

03 Quelles implications

Devoir de conseil

Si le cabinet réalise un **forecast** erroné amène le client à prendre une **décision éronée** ?



01 L'usage

Que fait l'outil IA ?

02 Quelles données

transitent et sont traitées ?
par qui sont elles exploitées ?

03 Quelles conséquences

Devoir de conseil
Responsabilité

Applications pratiques

L'expert-comptable doit-il adapter ses lettres de missions ?



01 Transparence

Mention de l'utilisation de l'IA

02 Données

Transparence sur le traitement des données (RGPD)

03 Quelles conséquences

En cas d'utilisation non déclarée causant un préjudice

Questions - Réponses

GRANDE
JOURNÉE
DE L'INNOVATION





Merci pour votre
attention